



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/888/Add.3
11 avril 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 120 de l'ordre du jour

BARÈME DES QUOTES-PARTS POUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 11 avril 1996, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres des 28 février, 6 mars et 3 avril 1996 (A/50/888 et Add.1 et 2), j'ai l'honneur de vous informer que le Guatemala a effectué le versement nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà de la limite spécifiée à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI
